

Contrat de Location 2025

NOM PRENOM
ADRESSE.....
CODE POSTAL VILLE PAYS
TEL Mobile.....
EMAIL.....
Comment avez-vous connu La Forêt Enchantée ?.....
DATE ARRIVEE : à partir 16 heures - DATE DEPART : Avant 10 heures

– **Durant la saison du 1^{er} avril au 31 octobre les arrivées sont tous les jours !**

- CHALET LA FORET
- CHALET LE PARC
- CHALET COTTAGE PMR



Nom et date de naissance des personnes occupant le chalet : Il n'est pas autorisé de dépasser le seuil d'occupation maximum par catégorie. Un bébé compte pour une personne.

1° Date de naissance.....
2° Date de naissance.....
3° Date de naissance.....
4° Date de naissance.....
5° Date de naissance.....
6° Date de naissance.....



Nombre Race



Nombre Type Plaque immatriculation voiture un véhicule par réservation,
véhicule supplémentaire : 4 € par jour (seulement si l'emplacement le permet à voir sur place)

Assurance annulation Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation et ne paye pas la cotisation de 20 €
ENGAGEMENT FERME pris aux CONDITIONS GENERALES ci-contre.

Je règle mon acompte pour un montant de 30 % € par Carte Bancaire (en ligne / par téléphone)
Virement : SAS PRL LA FORET ENCHANTEE - Crédit Agricole IBAN : FR76 1240 6000 8480 0177 5256 564 BIC : AGRIFRPP824 ou
par chèque à l'ordre de : SAS PRL LA FORET ENCHANTEE.

Vous pouvez régler votre séjour en plusieurs échéances ou chèques bancaires aux dates souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter. N'oubliez pas de stipuler votre nom.

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !